



**Mission
Locale**
Plaine Centrale
du Val-de-Marne



Rapport d'activité 2020





Comment ne pas démarrer ce rapport d'activité 2020 sans évoquer en introduction les conséquences de la crise sanitaire sur le public reçu par la Mission locale qui ont impacté fortement l'activité et les résultats de notre structure.

Nous avons choisi de garder une approche comparative chiffrée entre 2019 et 2020 afin de mettre en lumière les principaux impacts de la crise sur l'accueil et sur les parcours du public suivi à la Mission Locale.

Fermée dès le 10 mars 2020, la Mission Locale, en tant que membre du Service Public de l'Emploi, a ré-ouvert ses portes au public le 18 mai. Pendant la période de confinement strict, notre structure a su s'adapter rapidement au contexte et a mis en place un accompagnement à distance qui a pu bénéficier à plus de 600 jeunes suivis. Face à des situations de détresse sociale et financière, des demandes d'aide alimentaire ou d'allocations ont pu être traitées à distance grâce aux dispositifs d'urgence mis en place (Conseil Départemental, associations caritatives...).

Cette expérience « improvisée » d'accompagnement à distance a cependant rapidement trouvé ses limites avec les jeunes les plus fragiles socialement ou isolés, souvent peu à l'aise avec le « tout numérique », sans parler des difficultés de communication avec le nombreux public d'origine étrangère reçu à la Mission Locale.

Aussi, dès la fin de ce premier confinement, avons-nous depuis le 18 mai 2020 assuré l'accueil du public en « présentiel » sans interruption après avoir mis en place un protocole sanitaire afin de garantir la sécurité de tous.

Dans cette même logique de prudence, l'accueil du site de Créteil a été déplacé et de grands travaux de reconfiguration de l'organisation spatiale des locaux ont débuté à la fin de l'année 2020.

De façon prévisible, dès la fin du mois de mai, le public est revenu massivement vers la Mission Locale avec son lot de situations dégradées par la crise. De fait, si le nombre de jeunes suivis dans l'année est supérieur à ce qu'il était en 2019, il n'en va malheureusement pas de même des entrées en situation d'emploi notamment, qui pâtissent fortement des nombreuses incertitudes qui planent sur la santé des entreprises depuis un an.

Le constat est le même concernant l'activité de notre CLLAJ avec une baisse sensible des entrées en logement autonome. Les périodes de confinements successifs ont bien évidemment entraîné une moindre rotation des locataires dans le parc social (100 000 attributions de logement social en moins en 2020 sur l'ensemble du territoire selon la Fondation Abbé Pierre) et de nombreuses démarches de relogement ont dû être gelées une bonne partie de l'année.

Pour finir sur une note d'espoir, signalons enfin que 2020 nous a néanmoins réservé de bonnes surprises...

Ainsi, nous constatons une hausse très importante des entrées en contrat d'apprentissage, bien supérieure aux moyennes observées dans le réseau des Missions Locales, preuve que le public jeune sait se saisir de toutes les opportunités qui se présentent à lui.

Danièle CORNET / Présidente



La structure

- P 4

Le siège

Les antennes

L'activité de la Mission Locale

- P 6

Chiffres clés

Premier accueil

Jeunes accompagnés



Focus sur les communes

Entrées en situation

Focus sur les entrées en alternance

La Garantie Jeunes

Le CLLAJ



- P 21

Présentation du CLLAJ

Chiffres clés

L'Accueil - l'Information - l'Orientation

Les dispositifs d'accès aux logements temporaires

Bilan et perspectives

Bilan et perspectives

- P 30

L'AIFP Mission Locale Plaine Centrale du Val-de-Marne est une association loi 1901, dont le siège se trouve à Créteil.

Créée le 16 septembre 1983, elle couvre quatre communes :

Alfortville, Bonneuil-sur-Marne, Créteil, et Limeil-Brévannes.

Le siège à Créteil



7, esplanade des abymes

94000 Créteil

Tél : 01 43 99 28 00

Présidente de la Mission Locale

Mme Danièle Cornet

Direction de la Mission Locale

Frédéric Séné - Directeur

Marie-Laure Placide - Directrice adjointe



Conseillers en Insertion sociale et professionnelle

Béatrice Argis - Conseillère / référente santé

Catherine Gestin - Conseillère

Hervé Houdas - Conseiller / référent justice

Claudine Pouliquen - Conseillère / référente formation

Élise Favennec - Conseillère / référente Éducation Nationale

Lynda Ahras - Conseillère

Carole Maurel - Conseillère / référente handicap

Garantie Jeunes

Joyce Ebanda - Conseillère

Marc Zeiller - Conseiller

Développeur de l'apprentissage

Béatrice Rodot-Schnemann

Développeuse de l'apprentissage territorial

Service Emploi

Florence Cadieu - Chargée des relations entreprises

Michel Louvet - Conseiller emploi

Documentation Communication Informatique

Patrick Da Silva

Chargé des systèmes d'information et de la communication

Service Logement CLLAJ

Aurélié Séron - Accompagnement social lié au logement

Audrey Crosnier - Conseillère logement

Christelle Manteaux - Conseillère logement

Agnès Soppelsa - Accompagnement social lié au logement

Secrétariat Accueil Administration

Cécile Boisseau - Secrétaire Comptable

Ibtissem Khelifati - Chargée d'accueil / secrétariat

Halima Boudjelal - Chargée d'accueil / secrétariat



Alfortville

51, rue M. Bourdarias

94140 Alfortville

Tél : **01 43 53 35 96**

Sophie Wagret - Responsable d'antenne / Conseillère

Jean-François Langlois - Conseiller

Marie-José Garcia-Fuentes - Conseillère

Stéphanie Debruyne - Chargée d'accueil / secrétariat



Bonneuil-sur-Marne

2, rue Jean Moulin

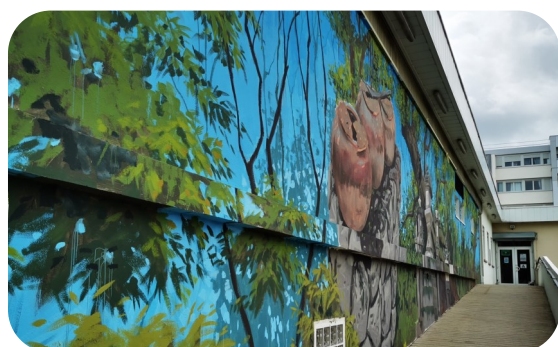
94380 Bonneuil-sur-Marne

Tél : **01 56 71 16 90**

Céline Pressard - Responsable d'antenne / Conseillère

Stéphanie Boyer - Conseillère

Fatima Ferrah - Chargée d'accueil / secrétariat



Limeil-Brévannes

22, rue Gutenberg

94450 Limeil-Brévannes

Tél : **01 45 10 77 77**

Hamine Messabih - Responsable d'antenne / Conseiller

Célestine Grollier - Conseillère

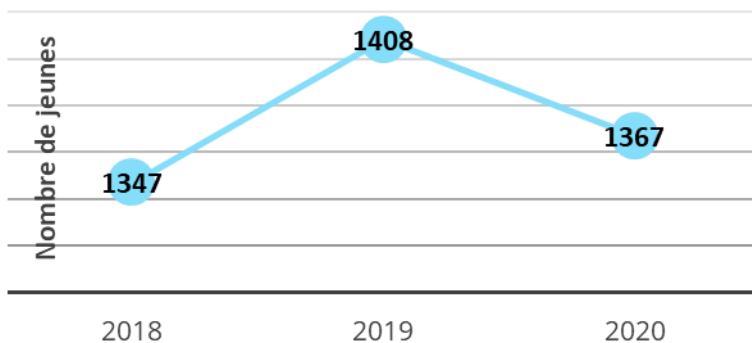
L'ACTIVITÉ DE LA MISSION LOCALE



Chiffres clés 2020

- 1367 Jeunes reçus pour **la première fois** à la Mission Locale
- 2951 Jeunes **suivis**
- 9179 **Entretiens individuels**
- 975 Jeunes ayant intégré un **PACEA**
Parcours d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie
- 458 Jeunes accueillis dans le cadre de la **co-traitance** avec **Pôle Emploi**
- 93 Entrées en **Garantie Jeunes**

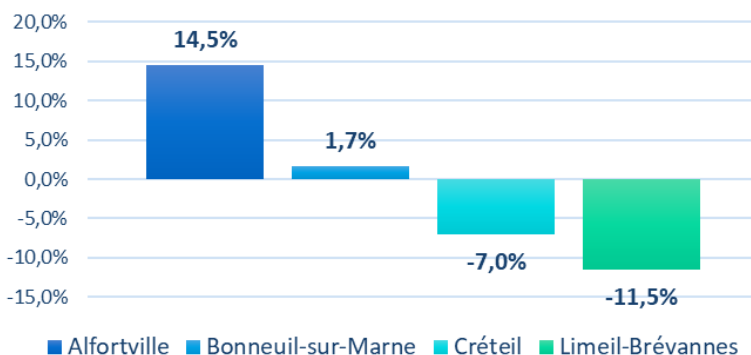
Évolution du primo-accueil de 2018 à 2020



1367
nouvelles inscriptions
en 2020

1 ^{er} accueils	2018	2019	2020	Évolution 2019/2020	Sites / AIFP en 2019	Sites / AIFP en 2020
Alfortville	284	241	276	+14,5 %	17,1 %	20,2 %
Bonneuil-sur-Marne	168	172	175	+ 1,7 %	12,2 %	12,8 %
Créteil	689	795	739	-7 %	56,5 %	54 %
Limeil-Brévannes	206	200	177	- 11,5 %	14,2 %	12,9 %
Plaine Centrale	1347	1408	1367	-2,9 %		

Primos : Evolution 2019/2020 par site



Une baisse de jeunes primos accueillis limitée en dépit des confinements.

Malgré la fermeture totale de la Mission Locale pendant près de 2 mois au printemps, le nombre de jeunes primos accueillis en 2020 ne baisse que très modérément (-2,9%) alors que cette diminution a été de 5,2% pour l'ensemble des Missions Locales d'Ile-de-France. À noter que l'accueil a été très soutenu pendant l'été (y compris au mois d'août) à la suite du premier confinement.

Des évolutions contrastées selon les sites d'accueil dans cette année atypique.

À **Alfortville**, l'augmentation de l'activité semble liée au travail de fond engagé depuis plusieurs années afin de renforcer l'ancrage et la lisibilité de la Mission Locale au sein du partenariat local.

À **Bonneuil-sur-Marne**, l'activité est restée stable car les jeunes non reçus pendant le confinement du printemps sont revenus nombreux à la ré-ouverture du site.

À **Créteil**, la baisse de l'activité est fortement liée au mode d'organisation de l'accueil sans rendez-vous qui a été très impacté par les protocoles sanitaires mis en place. Bien que le public soit revenu très nombreux après la fermeture, la prudence nous a conduit à repasser temporairement à un accueil sur rendez-vous qui a malheureusement engendré une déperdition « frustrante » au regard des besoins du public.

À **Limeil-Brévannes** aucune certitude ne se dégage sur l'évolution de l'activité mais nous constatons une nette reprise de l'activité en ce début d'année 2021.

Caractéristiques des jeunes accueillis pour la première fois

621 femmes, 746 hommes

45 % de Femmes

55 % d'Hommes

Répartition par tranche d'âge

16/17 ans	18/21 ans	22/26 ans
12 %	57%	31%

Répartition par sexe et âge

	Femmes	Hommes
16/17	23 %	77%
18/21	47%	53 %
22/25	51 %	49 %

Répartition par niveaux de formation

VI et Vbis	289	420	2020	2019
V non validé	131		30,7 %	39 %
V validé	120	8,8 %	9 %	
IV non validé	134	9,8 %	10 %	
IV validé	509	37,2 %	32 %	
III et +	184	13,5 %	10 %	
Total	1367			

Impact important de la crise sanitaire sur la typologie du public primo accueilli :

Augmentation de l'accueil d'un public diplômé au détriment des jeunes les moins qualifiés et moins autonomes socialement.

Le nombre de jeunes mineurs accueillis revient à son niveau de 2018 (12%) après avoir significativement augmenté en 2019 (19%).

Cette hausse qui concernait essentiellement le site de Créteil était liée à l'accueil de très nombreux jeunes mineurs isolés dont le nombre s'est considérablement réduit en 2020 en raison notamment de la baisse des flux migratoires. Notons toutefois le maintien d'un nombre toujours très important de jeunes réfugiés (majeurs) accueillis à Créteil.

Concernant la **répartition du public par sexe**, signalons que le site d'Alfortville se distingue par sa proportion plus importante de jeunes femmes accueillies (54%), alors que **le site de Créteil accueille un public très majoritairement masculin (58%)**.

Plusieurs explications peuvent être avancées pour comprendre **la baisse sensible de fréquentation des jeunes les moins qualifiés en 2020** :

Diminution nette du nombre de jeunes mineurs isolés accueillis à Créteil, effet du confinement strict, et accueil sur rendez-vous sur le site de Créteil et non plus sur le flux pour une bonne partie de l'année...

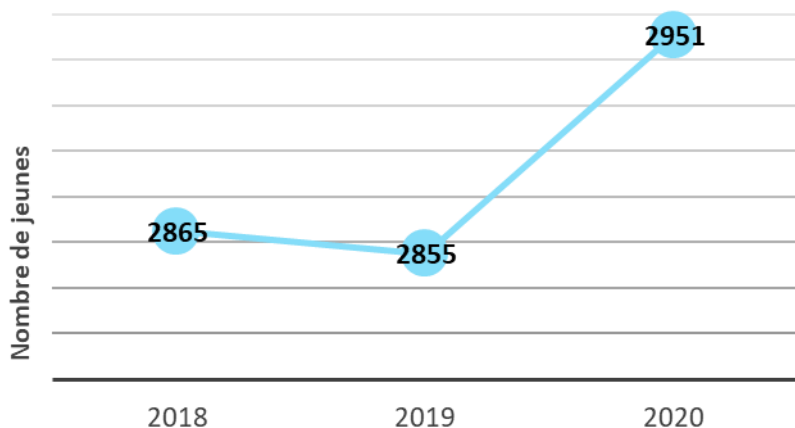
Plus autonomes mais également atteints de plein fouet par la crise sanitaire, **les publics les plus qualifiés se sont tournés en masse vers la Mission Locale** :

Les jeunes diplômés d'un niveau bac ou supérieur représentent 50,7% des jeunes primos accueillis en 2020 alors qu'ils ne représentaient que 42% en 2019.

Jeunes accompagnés

Évolution–Répartition géographique

Évolution de l'accueil des jeunes suivis

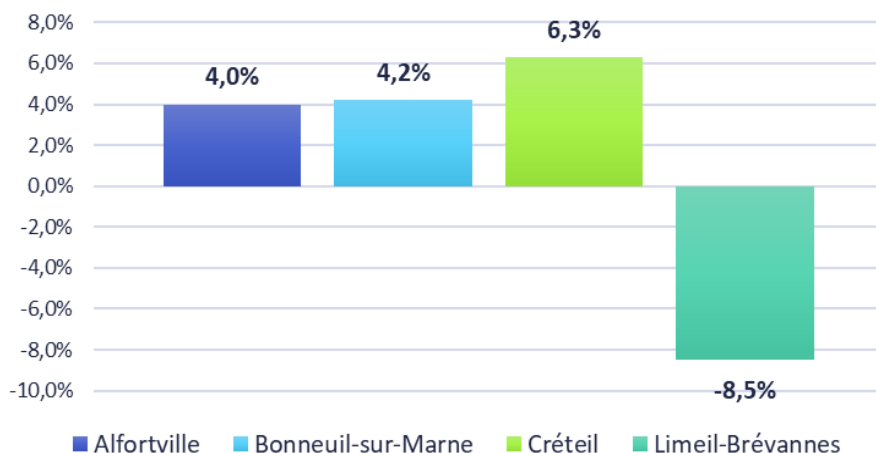


2951

Jeunes accompagnés en 2020 pour 2855 en 2019.

Suivis	2018	2019	2020	Évolution	Site / AIFP en 2019	Site / AIFP en 2020
Alfortville	638	570	593	+4 %	20 %	20,1 %
Bonneuil-sur-Marne	388	423	441	+4,2 %	14,8 %	14,9%
Créteil	1427	1440	1531	+6,3 %	50,4 %	51,9 %
Limeil-Brévannes	412	422	386	-8,5 %	14,8%	13,1 %
Plaine Centrale	2865	2855	2951	+3,3 %		

Suivis : Evolution 2019/2020 par site



L'augmentation du nombre de jeunes accompagnés trouve sans aucun doute son origine dans la crise sanitaire qui a fragilisé de nombreuses situations des jeunes suivis (perte d'emploi, difficultés sociales, financières ou psychologiques...).

Par ailleurs, les conseillers de la Mission Locale se sont mis à la disposition du public pendant le premier confinement strict en effectuant de nombreuses relances auprès des jeunes qui ont été sensibles à cette marque d'attention.

Le nombre de jeunes suivis a augmenté sur les 4 sites d'accueil à l'exception de l'antenne de Limeil-Brévannes où des problématiques de ressources humaines au deuxième semestre 2020 nous ont amené à privilégier l'accueil des jeunes non encore inscrits à la Mission Locale.

Qui sont les jeunes suivis en 2020 ?

1314 femmes, 1637 hommes

44,5 % de Femmes / 55,5 % d'Hommes

Répartition par sexe et âge			
	Femmes	Hommes	Total
16/17	14,3 %	85,7 %	4 %
18/21	41,5 %	58,5 %	49 %
22/25	50,2 %	49,8 %	47 %

La part des **jeunes ne disposant d'aucune qualification** diminue (36,6% en 2020 pour 40,5 % en 2019).

Les publics de niveau BAC validé et au-delà représentent en 2020 42,3% du public accompagné contre 38,8% en 2019.

La part de jeunes résidant en Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (QPV) s'établit à **14%** du public suivi.

Notons que ces jeunes en territoire QPV sont majoritairement Cristoliens (56,4%). Les Brévannais résidents en QPV sont surreprésentés par rapport au poids de la commune (17,4%).

Déjà évoquée pour les premiers accueils, **la part des mineurs se réduit fortement** (4% en 2020 pour 7% en 2019).

La proportion de jeunes femmes augmente avec l'âge, conséquence du fait que les jeunes femmes restent en moyenne plus longtemps en scolarité initiale que les jeunes hommes.

Répartition par niveaux de formation			
VI et Vbis	691	1080	36,6 %
V non validé	389		
V validé	284		9,6 %
IV non validé	339		11,5 %
IV validé	989		33,5 %
III et +	259		8,8 %
Total	2951		

975 jeunes entrés en PACEA en 2020
pour 1239 entrées en 2019.

LE PACEA,

« Le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie » est depuis le 01/01/2017 le cadre général de l'accompagnement des jeunes dont la Garantie Jeunes est une des modalités.

Le PACEA est constitué de plusieurs étapes définies entre le jeune et son conseiller de la Mission Locale.

Avant toute entrée en PACEA, une période de **diagnostic approfondi** permet d'identifier la situation, les demandes, les besoins ou les attentes des jeunes ainsi que les compétences acquises.

Pour construire le parcours du jeune, le conseiller mobilise l'ensemble de l'offre de services de la Mission Locale .

Sous certaines conditions, le conseiller peut délivrer une aide financière destinée à faciliter les démarches et à sécuriser le parcours. Le montant mensuel de l'allocation ne peut excéder le montant mensuel du revenu de solidarité active (RSA) hors forfait logement soit 497,01 € au 1^{er} avril 2020. Sur une période de 12 mois le montant maximal est égal à trois fois ce forfait soit 1491€ sur 12 mois.

Notre **enveloppe** allouée aux allocations **PACEA a augmenté de 27% en 2020** (317 005€ pour 249 760€ en 2019).

Sur ces 317 005€, seuls **301 562€** ont été octroyés aux jeunes suivis en raison d'une « rallonge » de l'enveloppe trop tardive en fin d'année.

Signe de la forte précarisation du public liée à la crise sanitaire, l'allocation PACEA a bénéficié à 686 jeunes en 2020 (pour 551 en 2019, soit + 24,5%) pour une moyenne de 438€ par jeune (contre 390€ en 2019).

Alfortville

Le nombre de jeunes suivis a augmenté en 2020 de 4% par rapport à 2019 à l'instar de la hausse constatée des premiers accueils en 2020.

Le nombre de jeunes mineurs primo-accueillis en 2020 est le plus faible des 4 antennes de la Mission Locale (9,8%).

La part des non diplômés se situe dans la moyenne de la Mission Locale (33,4%).

La part des jeunes qualifiés de niveau IV et au-delà est également supérieure à la moyenne (44,7%).

Enfin il s'agit de l'antenne qui accueille le plus de public féminin.

Niveau / sexe	Femmes	Hommes	Total	%
VI et Vbis	44	55	99	198 33,4 %
V non validé	42	57	99	
V validé	28	34	62	10,4 %
IV non validé	27	41	68	11,5 %
IV validé	107	93	200	33,7%
III et +	47	18	65	11 %
Total	295	298	593	100 %
	49,7 % F	50,3 % H		

En dépit du contexte économique peu favorable en 2020, **la part du nombre de jeunes entrés en situation active en 2020 (Emploi, alternance ou formation) reste très significative et s'élève à 47,9% du public suivi dans l'année (soit 284 jeunes).**

Bonneuil-sur-Marne

Le nombre de jeunes suivis a augmenté de plus de 4% en 2020 ainsi que le nombre de jeunes primo-accueillis.

La répartition des jeunes Bonneuillois par niveau, âge ou sexe ne se distingue pas de la moyenne globale observée à la Mission Locale si ce n'est une légère sous-représentation du public le plus diplômé (Bac + 2 et au-delà).

Dans le même temps la part des jeunes non diplômés n'est pas plus élevée que la moyenne et ce sont donc les niveaux de qualification intermédiaires qui sont le plus représentés (niveau 5 validé et 4 non validé).

Niveau / sexe	Femmes	Hommes	Total	%
VI et Vbis	27	37	64	141 32 %
V non validé	34	43	77	
V validé	22	30	52	11,8 %
IV non validé	21	37	58	13,1 %
IV validé	85	77	162	36,8 %
III et +	14	14	28	6,3 %
Total	203	238	441	100%
	46 % F	54 % H		

218 jeunes Bonneuillois sont entrés en situation active en 2020 soit 49,4% du public suivi dans l'année (441).

Créteil

Le nombre de jeunes suivis a augmenté de plus de 6% en 2020.

La sur-représentation du public masculin s'explique par le grand nombre de jeunes migrants accueillis à Créteil qui sont très majoritairement de jeunes hommes.

Cette caractéristique impacte également le niveau de qualification du public reçu avec un taux de public non diplômé nettement supérieur à la moyenne des autres antennes ainsi qu'un nombre de jeunes qualifiés de niveau bac et au-delà sensiblement inférieur à la moyenne.

Niveau / sexe	Femmes	Hommes	Total	%
VI et Vbis	118	341	459	622 40,6 %
V non validé	56	107	163	
V validé	47	86	133	8,7 %
IV non validé	81	81	162	10,6 %
IV validé	259	223	482	31,5 %
III et +	77	55	132	8,6 %
Total	638	893	1531	100 %
	41,7 % F	58,3 % H		

La part des Cristoliens entrés en apprentissage est nettement supérieure à celle observée sur les 3 autres antennes,

toujours en raison de l'accueil important de réfugiés qui sont nombreux à trouver un contrat d'apprentissage dans les métiers dits « en tension ».

Autre particularité cristolienne, Le **PRIJ**, Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse est implanté à Créteil depuis 2018 et porté par GPSEA depuis 2019 sur le quartier prioritaire Mont Mesly - La Habette - Coteaux Du Sud.

Le référent de parcours, "cheville ouvrière" de ce plan, a su amener (ou ramener) des jeunes vers la Mission locale pour une entrée en dispositif Garantie Jeunes, une inscription en formation, ou une demande d'aide financière...

La dynamique d' "aller vers" est indissociable de l'accompagnement des publics dits invisibles et les conseillers de la Mission locale apprécient l'accompagnement de ce référent qui fait trait d'union entre le jeune et les institutions.

Limeil-Brévannes

Le nombre de jeunes suivis a baissé de 8% en 2020 en raison notamment de problématiques de ressources humaines qui nous ont conduit à privilégier l'accueil de jeunes non encore inscrits à la Mission Locale.

Depuis le début de l'année 2021, l'équipe de l'antenne de Limeil-Brévannes est à nouveau au complet et le nombre de jeunes accueillis repart à la hausse de façon significative.

A l'instar des années précédentes, le public accueilli à Limeil-Brévannes est globalement le plus qualifié des 4 antennes de la Mission Locale avec la part la plus faible de jeunes non diplômés (44%) et la part la plus élevée des jeunes de niveau bac et au-delà (46,4%).

Niveau / sexe	Femmes	Hommes	Total	%
VI et Vbis	32	37	69	119 30,8 %
V non validé	17	33	50	
V validé	10	27	37	9,6 %
IV non validé	21	30	51	13,2 %
IV validé	80	65	145	37,6 %
III et +	18	16	34	8,8 %
Total	178	208	386	
	46,1 % F	53,9 % H		

L'antenne de Limeil-Brévannes observe le ratio le plus élevé de jeunes entrés en situation par rapport au nombre de jeunes suivis dans l'année :

50% des jeunes suivis en 2020 sont entrés sur une situation active d'emploi, d'alternance ou de formation pendant l'année (soit 193 jeunes).

Entrées en situation

Évolutions

Situation / année	2018	2019	2020	Évolution 2019/2020
Entrées en emploi	1249	1543	1164	-24,6 %
Entrées en alternance	165	156	236	+51,3 %
Entrées en formation	483	514	393	-23,5 %
Immersion en entreprise (Stage en PMSMP)	94	118	93	-21,2 %
Service civique	23	31	24	-22,6 %
Total des situations	2014	2362	1910	-19,1 %

Sans surprise, le nombre d'entrées en situation active a sensiblement diminué en 2020.

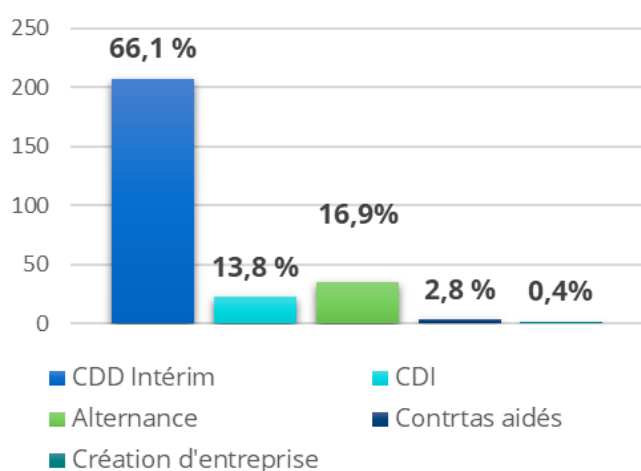
La baisse des entrées en emploi (-24,6%) reflète d'autres indicateurs officiels (offres d'emploi collectées par Pôle Emploi en baisse d'environ 30% en 2020).

La fermeture des organismes de formation a logiquement impacté le nombre d'entrées en formation qui n'ont pu être totalement reportées à la réouverture des sites au second semestre de l'année.

Seul point positif en 2020, l'augmentation très importante des entrées en alternance et notamment en contrat d'apprentissage.

Détail des entrées en emploi et en alternance

Catégorie	TYPE SITUATION	2018	2019	2020	Evolution 2018/2019
Contrat en Alternance	Contrat d'apprentissage	86	88	180	+ 104 %
	Contrat de professionnalisation	79	68	56	- 17,7 %
Total Alternance		165	156	236	+51,3 %
Emploi	CDD + intérim	873	1134	926	-18,4 %
	CDI	272	326	193	-40,8 %
	Contrat aidé : CUI-CAE—IAE	91	66	39	- 41 %
	Création d'entreprise	13	17	6	-64,7 %
Total emploi		1249	1543	1164	-24,6 %
Emploi + alternance		1414	1699	1400	-17,6 %



La chute du nombre d'entrées en CDD et plus encore des CDI reflète malheureusement le ralentissement sans précédent de l'économie observé en 2020.

Au contraire, la hausse très importante des entrées en apprentissage (reflet d'une tendance nationale), peut sans doute s'expliquer par la création de nombreux CFA suite aux réformes profondes engagées depuis 2018 ainsi qu'à la mise en place de significatives aides financières aux entreprises dans le cadre du plan de relance « post Covid ».

Focus sur les entrées en alternance

L'augmentation considérable des entrées en alternance est proportionnellement bien plus élevée sur notre structure que dans les Missions locales du département ou de la Région Ile-de-France. Nous avons donc cherché à analyser la typologie du public entré en alternance en 2020.

APPRENTISSAGE "CA"



Apprentissage CA Répartition par sexe et âge			
	Femmes	Hommes	Total
16/17	1	18	10 %
18/21	40	75	60 %
22/25	37	22	30 %
TOTAL	40 %	60 %	

Répartition par sexe & par âge (au 31/12)

Le contraste est saisissant. Le CA se distingue par sa proportion de public masculin (60%) alors que l'essentiel du public du CP est féminin.

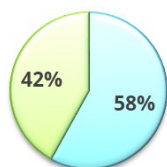
Les apprentis sont beaucoup plus jeunes (70 % de moins de 21 ans) que les signataires des CP (57 % de plus de 21 ans).

PROFESSIONNALISATION "CP"



Contrat de professionnalisation CP Répartition par sexe et âge			
	Femmes	Hommes	Total
16/17	0	0	0 %
18/21	18	8	43 %
22/25	27	8	57 %
TOTAL	74 %	26 %	

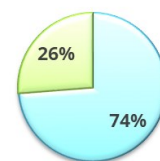
Répartition par nationalité



■ Français ■ UE / Hors UE

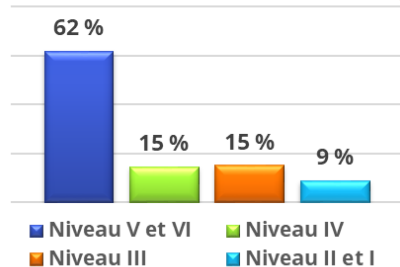
Le public de nationalité étrangère est surreprésenté sur le contrat d'apprentissage (42 %).

Ces données sont à corréliser avec l'accueil de nombreux Mineurs Non Accompagnés sur le site de Créteil puisque 60 % des apprentis sont suivis à Créteil (contre 36 % des jeunes en CP). L'âge est calculé au 31 décembre.



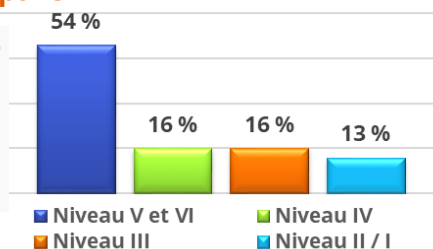
■ Français ■ UE/Hors UE

Répartition par niveau de diplôme préparé



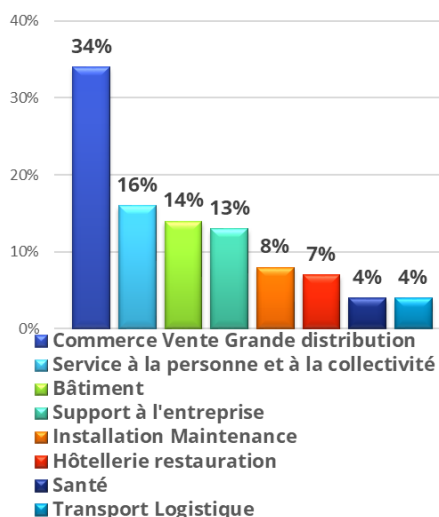
■ Niveau V et VI ■ Niveau IV
■ Niveau III ■ Niveau II et I

Le CA a ciblé un plus grand nombre de public de bas niveau de qualification. 39 % des jeunes préparent en apprentissage un diplôme ≥ au niveau BAC contre 45 % pour le CP.



■ Niveau V et VI ■ Niveau IV
■ Niveau III ■ Niveau II / I

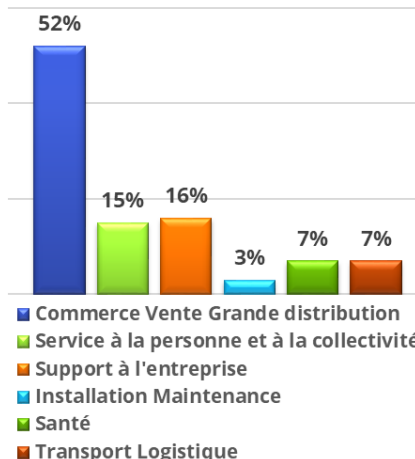
Répartition par secteur d'activité



Pour les deux types de contrats le **secteur du commerce** est en tête de liste.

Les secteurs du bâtiment et de l'hôtellerie restauration, traditionnellement préparés par la voie du contrat d'apprentissage, sont absents des CP.

Le service à la personne et à la collectivité est le second secteur d'activité qui a recruté en alternance. Il regroupe notamment les jeunes qui préparent des certifications en lien avec l'assistance aux enfants et adultes, le nettoyage des locaux, les espaces verts, la sécurité ...



■ Commerce Vente Grande distribution
■ Service à la personne et à la collectivité
■ Support à l'entreprise
■ Installation Maintenance
■ Santé
■ Transport Logistique

Le partenariat avec Pôle Emploi - Entrées en co-traitance

La co-traitance est un dispositif d'accompagnement des jeunes orientés par Pôle Emploi vers les services de la Mission Locale. Cette délégation de suivi émane de l'Accord Cadre National Mission Locale/Pôle Emploi. Cette convention vise à optimiser les services rendus aux jeunes notamment au travers d'une complémentarité des offres de service Pôle Emploi - Mission Locale.

co-traitance	2018	2019	2020	Évolution 2019/2020
Alfortville	98	69	139	+101 %
Bonneuil-sur-Marne	81	71	68	- 4,3 %
Créteil	264	215	194	-9,8 %
Limeil-Brevannes	43	45	57	+ 26,6 %
TOTAL AIFP	486	400	458	+14,5 %

La qualité du partenariat avec les agences Pôle Emploi de notre territoire nous a permis de conserver un flux régulier d'entrées en suivi délégué malgré la crise sanitaire et le suivi à distance qui en a découlé.

La substantielle et **remarquable augmentation des entrées sur l'antenne d'Alfortville** est due à un rapprochement quotidien entre les conseillers du Pôle Emploi et de l'antenne grandement facilité par la proximité géographique des deux structures.

En 2020 la **collaboration avec le service entreprise du Pôle Emploi de Créteil** a été restructurée.

Ainsi des offres, en adéquation avec les profils des jeunes que nous accompagnons, classées par secteur, parviennent au service emploi de la Mission locale.

Nous avons également la possibilité de positionner des jeunes sur les réunions d'information organisées par le Pôle Emploi à destination des publics jeunes.



De nombreuses réunions en visio proposées par les chargés de relation entreprise de L'Association Régionale des Missions Locales ont permis de rapprocher les DRH de grands groupes des services emploi des Missions Locales.

Plus qu'auparavant, les nombreux groupes de travail Relation Entreprise en distanciel ont occupé avec profit les collègues astreints au télétravail.

Quelques exemples de rencontres virtuelles :

Formations et offres proposées par Korian, la Croix-Rouge, le CFA MUD (RATP), STEF (surgelés), SUEZ, ENEDIS, PRO-SAP (petite enfance), Les Hubsid stores (reconditionnement de portables).



Invitation de l'organisme de formation France Métiers.

93 jeunes entrés en 2020

Pour un objectif de 125 jeunes

74 % de l'objectif

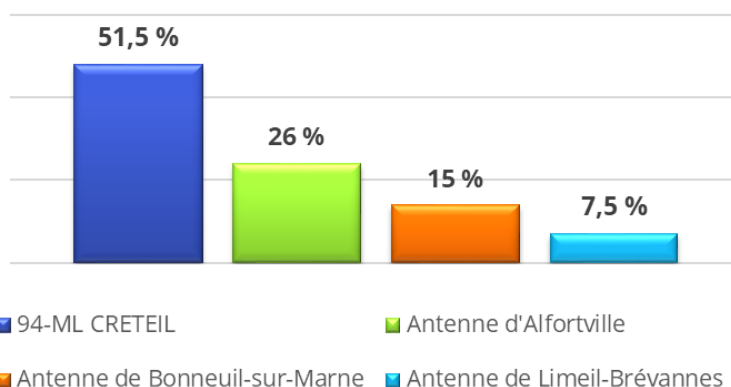
10 sessions collectives

L'objectif de 125 jeunes représentait un défi considérable eu égard aux jauges maximales que nous avons été contraints de respecter afin de préserver la santé de tous (groupes GJ de 8 maximum à la place de 12 en temps normal). 64 % des entrées ont eu lieu le second semestre.

Répartition des entrées par site

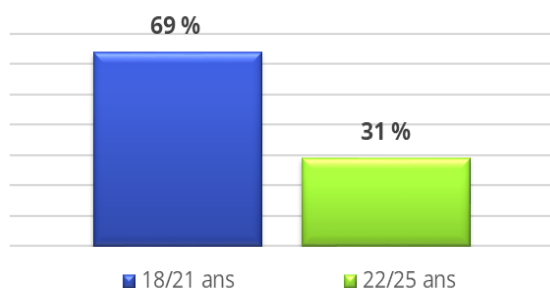
La part des jeunes bonneuillois et alfortvillais entrés en Garantie Jeunes a progressé alors que la proportion des cristoliens est passée de 56 % à 51,5 % des entrées GJ.

Les antennes ont alimenté 48 % des entrées.



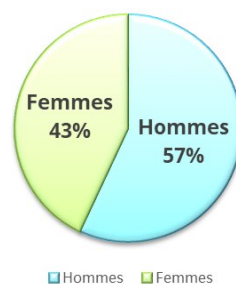
Profil des jeunes

Répartition par âge



69 % des jeunes entrés en Garantie jeunes en 2020 ont de 18 à 21 ans contre 64 % en 2019.

Répartition par sexe



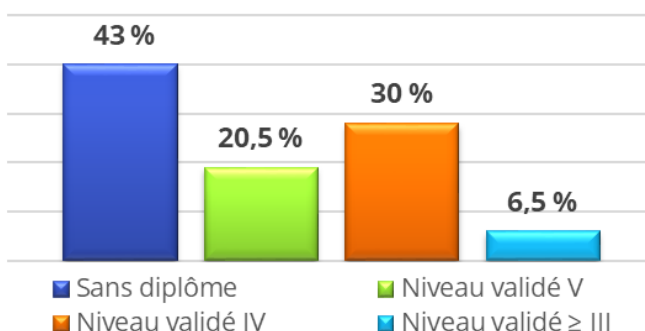
En 2019 nous avions un rapport Hommes/Femmes beaucoup plus équilibré avec 51 % d'hommes. Sur le Val-de-Marne depuis le début du dispositif les hommes représentent 56,4 % des entrées. Notre structure était plutôt atypique jusqu'à cette année avec un fort pourcentage de femmes comparativement aux autres Missions locales du département.

Répartition par niveau de formation

43 % des jeunes n'ont pas validé de diplôme et 63,5 % ont un niveau infra BAC.

La part des niveaux IV validés continue à progresser dans notre structure comme dans tout le département.

Ces jeunes diplômés recherchent pour la plupart un emploi dans un autre secteur d'activité que celui de leur certification. Ils sont désarmés et démunis face aux enjeux de la recherche d'emploi.



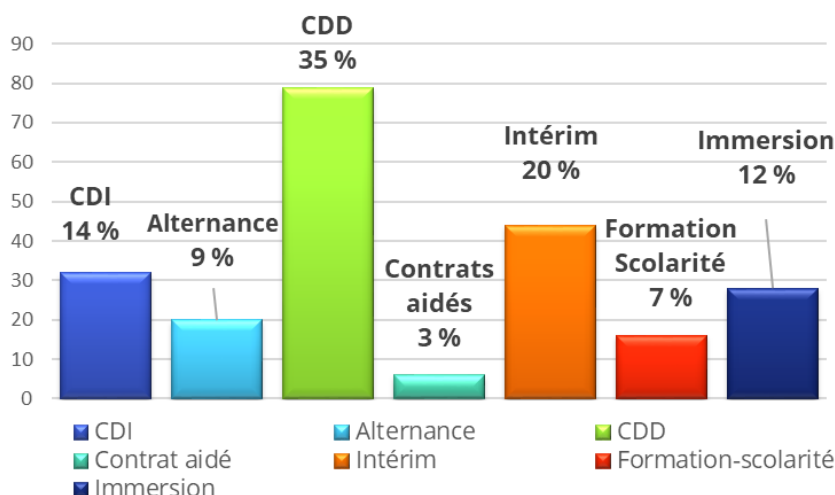
Les sorties en 2020 des jeunes entrés en 2019

Sur les 124 jeunes entrés en 2019, 96 sont allés au bout de leur parcours soit 77 % des jeunes.

Parmi les 28 jeunes sortis prématurément, 5 ont abandonné, 18 ont été exclus du fait de leur manque de participation et 5 ont déménagé.

Situations cumulées durant le parcours Garantie jeunes

225 situations cumulées pour les jeunes entrés en 2019 et sortis en 2020.



81 % des situations concernent un contrat de travail.

Lors de leur parcours les jeunes ont largement bénéficié de situations « emploi ».

L'immersion en entreprise via un stage n'a concerné que 12 % des situations (contre 20 en 2019).

Le dispositif Garantie Jeunes à la Mission Locale reste fidèle aux objectifs du cahier des charges de la GJ.

« L'objectif de l'accompagnement est de créer des liens directs, immédiats et privilégiés entre les jeunes et les employeurs » et son principe d'accompagnement d'assurer « l'emploi d'abord » (logique dite du « work first ») par la multiplication des mises en situation professionnelle.

Situations lors de la sortie de La Garantie Jeunes

Les sorties de Garantie Jeunes « emploi et alternance » constituent l'un des 10 indicateurs clé d'évaluation des Missions locales.

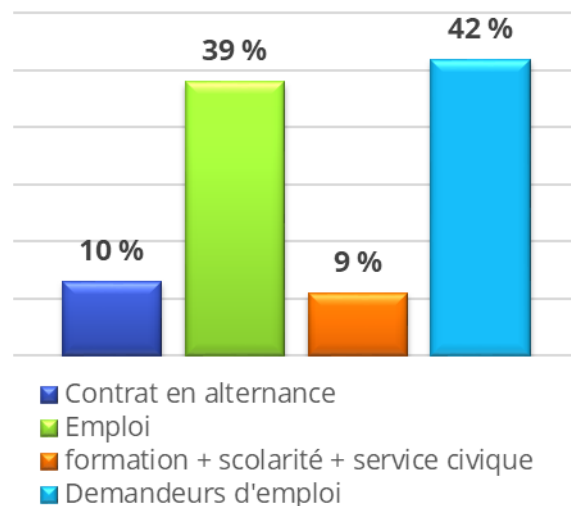
Les sorties positives s'évaluent dans les 30 jours suivant la sortie du dispositif.

Cependant, c'est la richesse du parcours qui augure de l'insertion à court et moyen terme en emploi pérenne, et non la situation arrêtée à la date anniversaire.

**58 % de sorties
Emploi/ formation
à la date anniversaire**

Contre 36 % au national, 36,6 % au niveau régional. L'AIFP réalise le meilleur taux de sortie positive de son groupe homogène.

Concernant la stratégie nationale pluriannuelle de performance des missions locales portée par l'État pour la période 2019-2022 et contrairement aux années précédentes, il n'y a plus de cible nationale pour les dix ratios de performance mais une classification des missions locales en groupes cohérents (appelés «groupes homogènes») permettant de créer un cadre d'analyse relatif à une typologie de missions locales.





Vous m'avez aidé grâce à vos différentes méthodes à me perfectionner autant dans mon savoir-être que dans mon savoir-faire. J'ai réglé ce qui m'a freiné dans ma recherche d'emploi.



J'étais anxieux mais très motivé. Je pense avoir trouvé ma voie du moins je me sens serein et ambitieux. Continuez ainsi ça nous réussit !



Je tenais quand même à ce que vous sachiez que votre accompagnement m'a vraiment et sincèrement été bénéfique que ce soit professionnellement ou humainement parlant.

Je ne savais pas à quoi m'attendre. Ce que j'ai apprécié c'est l'interactivité. J'ai envie de travailler je suis plus confiant.

J'ai beaucoup aimé l'ambiance, j'ai appris beaucoup de choses : bien parler, être sociable. Sûre de moi je sais ce que je veux faire.

Ces deux mois m'ont permis de découvrir plein de clefs qui seront bonne à prendre pour l'avenir.







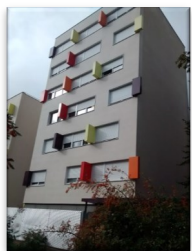
CLLAJ
Plaine Centrale
du Val-de-Marne
Comite Local pour le
Logement Autonome
des Jeunes

L'ACTIVITÉ DU CLLAJ

Comité
Local pour le
Logement
Autonome des
Jeunes



PRÉSENTATION DU CLLAJ



Les Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes

Les CLLAJ ont été créés dans les années 1980, et c'est en 1990 que le statut de structure autonome est établi grâce à la circulaire interministérielle n°383 du 29 juin 1990 qui permet aux CLLAJ d'être chargés d'actions en direction des jeunes avec 3 missions :

- Informer les jeunes sur les conditions d'accès à un logement autonome et leur apprendre leurs droits.
- Offrir aux jeunes des services techniques tels que l'organisation d'une bourse au logement, le prêt de matériel et d'outils nécessaires à une première installation, le système de sous-location et des prêts d'installation (pour le paiement de la caution, de premier loyer, ...).
- Susciter un partenariat local ou collaborer pour rechercher les réponses les plus pertinentes aux besoins exprimés par les jeunes.

Le CLLAJ Plaine Centrale du Val-de-Marne, adossé à l'association support de la Mission locale (AIFP) est né en 1989.

Le directeur de la Mission Locale de Créteil avait pris au bond la possibilité de faire financer une action liée à l'accès au logement des jeunes par les services de l'Etat (la Préfecture à l'époque) en créant un CLLAJ (dispositif qui venait d'être impulsé par l'Etat).

Le premier et seul financeur de notre CLLAJ était donc la Préfecture du 94 pour la somme précise de 60 000 Frs (l'équivalent de 9000€) par le biais d'une convention.

Depuis lors, notre service logement s'est étoffé progressivement et compte à ce jour 4 professionnels dédiés. De même, les financements de notre action se sont diversifiés au fil des années.

Parallèlement au soutien historique de la Mairie de Créteil puis de GPSEA, le CLLAJ bénéficie du soutien financier du Conseil Départemental, de l'Etat (via la Direction Départementale Interministérielle de la Cohésion Sociale du Val-de-Marne), de la Caisse d'Allocations Familiales et d'Action Logement Services.

Quel est son public ?

Notre CLLAJ intervient auprès des jeunes de moins de 30 ans domiciliés sur notre territoire et disposant de ressources mensuelles supérieures à 530€ quelles que soient leurs situations familiales et professionnelles.



Notre CLLAJ est adhérent de l'URCLLJ (Union Régionale de CLLAJ d'Ile-de-France).
L'URCLLJ a pour vocation de :

- Contribuer à un meilleur maillage du territoire régional, déployer et adapter les outils nécessaires à l'évolution des besoins des jeunes (ateliers de recherche de logement, informations collectives, projets spécifiques...).
- Développer le partenariat avec des acteurs régionaux impliqués dans le logement des jeunes.
- Mener un travail d'échange de pratiques, d'outils, de savoir-faire sur des thèmes liés au logement (accueil, information, accompagnement social, gestion locative...).
- Faire reconnaître la spécificité des CLLAJ : L'URCLLJ travaille à la définition d'un référentiel métiers pour valoriser les savoir-faire développés par les CLLAJ au profit du public jeune.

Les missions du CLLAJ

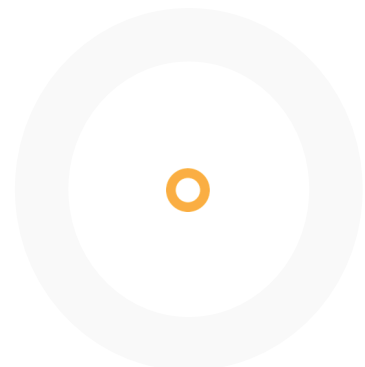
L'AIO - Accueil Information Orientation / accompagnement :

- Des temps d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation pour identifier les difficultés et apporter des réponses aux problématiques de logement soulevées par les jeunes (recherche, accès, maintien).
- Des entretiens individuels avec un diagnostic habitat et la mise en place d'un projet personnalisé d'accès ou de maintien dans le logement.
- Un axe de développement du partenariat local :
Participation à des instances institutionnelles ou fonctionnelles, sur des réflexions liées aux problématiques spécifiques habitat, insertion et jeunes : commission d'attribution des offices HLM, du FSH (Fonds de Solidarité Habitat), comités techniques, Programme Local de l'Habitat (PLH), Plan départemental d'actions pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD), Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH), etc...
- Animation de réseau pour favoriser le travail en collaboration avec l'ensemble des partenaires acteurs du logement.

L'accompagnement social lié au logement

Cette activité du CLLAJ se décline en **trois dispositifs ou conventionnements** :

- Le dispositif départemental « **Logement Relais Jeunes** »,
- L'accompagnement de 22 jeunes ou ménages à la résidence sociale « **Le Stendhal** » à Créteil.
- L'accompagnement social de familles dans le cadre du **Fonds de Solidarité Habitat** (FSH) départemental.





Chiffres clés 2020

294

Jeunes reçus pour **la première fois**
au CLLAJ

1571

Entretiens individuels

57

Relogements en **logement autonome**

56

Relogements en **logement temporaire**

L'Accueil - l'Information - l'Orientation

Public accueilli

294

*nouvelles inscriptions
en 2020*

Légère diminution du *primo accueil de 11 % en 2020.*

Nombre de jeunes	2019	2020
1^{er} accueils	330	294
Suivis	578	545

⇒ - 11 %

⇒ - 6 %

Cette baisse est moins conséquente que celle que nous aurions pu imaginer dans ce contexte sanitaire.

Concernant les **caractéristiques du public reçu** au moment de l'inscription :

- 73 % de cristoliens
- 67 % de célibataires sans enfant
- 53 % de femmes
- 43 % de 22/25 ans
- 34,5 % en emploi durable (CDI)
- 43 % d'orientations par la Mission locale

Les **conditions d'hébergement** au moment de leur inscription au CLLAJ sont les suivantes (chez) :

Nous avons reçu plus de jeunes hébergés chez leur parent en demande de décohabitation et moins de jeunes en situation de logement autonome en demande de changement.

- Parents : 28% (25% en 2019)
- Famille élargie / tiers : 27%
- Hébergement d'urgence / hôtel : 8%
- Locataires : 9 % (13% en 2019)
- Résidants en FJT : 24 %
- SDF / Squat : 4 %

Ressources déclarées à l'inscription au CLLAJ

Ressources des foyers		
< 850 €	Entre 850 et 1170 €	> 1170 €
22 %	26 %	52 %

48 % du public accueilli perçoit un niveau de ressources inférieur à 1219 € par mois (SMIC) .

La moyenne des ressources des jeunes au moment de leur premier accueil s'élève à 1101€ par mois.

52 % des jeunes reçus sont dans une situation globale leur permettant de se projeter dans une recherche de logement autonome selon la composition de leur foyer.

Mais il demeure que nombre d'entre eux doivent passer par une étape de logement intermédiaire afin de stabiliser leur situation professionnelle et sociale.

La première personne revenue physiquement à la Mission locale après le confinement de mars 2020 a été un jeune qui avait reçu une proposition de logement.

Les visites de logement et signatures de bail n'ont pu se tenir lors du 1^{er} confinement, et l'on peut imaginer que certains des locataires sortants, au vu du contexte, ont préféré différer voire annuler leur projet de libérer les lieux.

Ce constat de terrain est confirmé dans le rapport annuel 2020 de la Fondation Abbé Pierre : 100 000 attributions de logement sociaux en moins en 2020 sur l'ensemble du territoire.

La prospection des bailleurs sociaux

*Depuis de nombreuses années l'équipe du CLLAJ s'efforce de travailler en **partenariat direct avec les bailleurs sociaux** afin de collecter une offre de logements qui correspond à la typologie du public reçu. Pour les bailleurs, l'intérêt de ce partenariat réside dans la faculté du CLLAJ à présenter des dossiers complets et sécurisés d'un public connu de nos services, et ce dans des délais très réactifs.*

Sans surprise, le nombre de logements proposés au CLLAJ par nos partenaires bailleurs a nettement baissé en 2020 en raison du moindre taux de rotation observé dans le parc social dans ce contexte de crise sanitaire. Le **nombre de propositions de logements** transmis au CLLAJ par nos partenaires bailleurs en 2020 **s'est élevé à 16** alors que 29 propositions avaient été collectées en 2019.

Ces 16 propositions ont donné lieu à 11 accès au logement en 2020 pour les jeunes suivis par le CLLAJ.

Par ailleurs, les changements d'organisation fonctionnelle de certains réservataires de logement temporaire (Conseil Départemental du Val-de-Marne, Action Logement Services) ont également eu un impact sur les propositions de logement recueillies par le CLLAJ.

Le nombre de demandes instruites par le CLLAJ en 2020 est en diminution du fait notamment de la crise sanitaire qui a eu un effet sur le nombre de jeunes reçus mais également sur le taux de rotation des jeunes locataires.

Le logement temporaire

Le SIAO

Service Intégré d'Accueil et d'Orientation.

Au total, 64 dossiers ont été saisis par l'ensemble de la structure en 2020 contre 92 en 2019.

38 dossiers ont été instruits par les conseillers du CLLAJ (39 en 2019) et 24 par les conseillers généralistes de la Mission Locale (53 en 2019). Le nombre de dossiers instruits par le CLLAJ reste donc comparable à 2019, malgré le contexte sanitaire.

L'ALJT

Nous collaborons de façon rapprochée avec le foyer de Créteil, qui nous adresse des jeunes qui recherchent une solution de sortie vers un logement autonome.

De notre côté, nous prescrivons des candidatures à l'ALJT via l'application partenaire « GDC » qui offre une grande fonctionnalité dans la saisie et le suivi des dossiers.

En 2020, nous avons instruit 42 demandes. 15 candidats ont été admis dont une famille monoparentale.

Action Logement

La réforme d'Action Logement a entraîné une réorganisation des services qui concurremment à la crise sanitaire a limité les liens de proximité.

Le recours au dispositif « **VISALE** » (garantie d'impayé de loyer) est monté en charge cette année. En effet, nous avons instruit 73 dossiers contre 39 en 2019.

Conseil Départemental du Val-de-Marne

Le Conseil Départemental dispose de la réservation de 168 logements temporaires sur le département au sein des résidences ALJT de Villeneuve-Saint-Georges, Vitry, Cachan, Nogent, ainsi que sur les résidences sociales Résidétape de Bry-sur-Marne et Adoma de Fresnes.

Nous avons effectué cette année 8 candidatures sur ce contingent et 2 jeunes ont intégré une résidence.

Reprise du partenariat avec la résidence Bonneuil Logement Jeunes :

La gestion de la résidence a été reprise par VALOPHIS et AMLI. Nous avons rencontré la nouvelle équipe et pris connaissance des nouveaux projets de l'association.

Plusieurs candidatures ont été proposées, une entrée a été validée sur un logement co-partagé.

Nous espérons poursuivre ce partenariat, notamment en nous rendant aux commissions d'attributions auxquelles nous assistions antérieurement.

113

Solutions de relogement

57 solutions en logement autonome

52 sur le parc social et 5 sur le parc privé.
Baisse de 24 % par rapport à 2019 (75 entrées en logement).

37 solutions transitoires

55 en 2019 soit une baisse de 33%.

17 solutions dans les dispositifs mis en œuvre par le CLLAJ

Logement Relais jeunes, Résidence Stendhal)

2 solutions en CHRS

(Centre d'Hébergement et de Réadaptation Sociale)
Une entrée en 2019 .

Soit une baisse de 25,7% par rapport aux solutions trouvées en 2019 (152).

Les démarches d'accès vers le logement autonome

La crise sanitaire ne nous a pas permis d'atteindre le nombre de solutions escomptées sur le parc social. Les visites de logement et signatures de baux n'ont pu se tenir lors du 1er confinement, et un nombre significatif de locataires sortants, au vu du contexte, ont préféré différer voire annuler leur projet de libérer les lieux.

Accès au parc social

2020 aura connu **deux nouveautés** concernant les modalités de saisie des demandes.

En effet, depuis septembre 2020, **le site de la demande de logement social en ligne a changé d'ergonomie.**

Il nous a fallu accompagner le public à ce nouvel outil avec la création de nouveaux identifiants afin de récupérer les données des anciennes demandes de logement et les mettre à jour.

Action Logement a également changé sa procédure. La demande papier n'existe plus auprès des employeurs. Les salariés des entreprises privées doivent désormais instruire leur demande sur la plateforme « AL'in ».

Instruction de recours DALO - Droit au logement opposable

Le CLLAJ a instruit 77 recours pour les jeunes atteignant 18 mois de parcours résidentiel auxquels il convient d'ajouter les recours instruits pour des situations relevant d'autres critères (délai d'attente supérieur à 3 ans).

Le nombre de recours DALO croît d'année en année (52 en 2018, 60 en 2019), et nous notons une corrélation directe avec l'augmentation du nombre de solutions trouvées en hébergement.

En effet, le CLLAJ continue d'accompagner les jeunes au cours de leur parcours résidentiel.

Au 31 décembre 2020, 44 ont été reconnus prioritaires.

Propositions de la Région Ile-de-France via l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes

Nous avons reçu 11 propositions dont 4 hors Val-de-Marne et positionné 15 jeunes. 4 jeunes ont été relogés sur le département. Nous n'avons pu trouver de jeunes intéressés par les propositions hors 94 en raison de l'éloignement du lieu de travail.

Collaboration étroite avec le service logement de la Mairie de Créteil

Le service reste attentif aux situations des jeunes suivis par le CLLAJ pour l'accès à un logement autonome, cependant, le nombre de solutions a baissé cette année, au regard du contexte.

4 ménages ont pu accéder à un bail ordinaire sur la ville, et 2 sont entrés en logement temporaire.

5 ménages ont pu trouver un logement sur le parc privé

Les dispositifs d'accès au logement temporaire

► Le Logement Relais Jeunes

Le dispositif Logement Relais Jeunes est géré et administré par le Conseil Départemental du Val-de-Marne et a pour mission de proposer un hébergement temporaire (24 mois au maximum) en résidence sociale, à des jeunes gens célibataires âgés de 18 à 25 ans révolus, débutant professionnellement et/ou poursuivant leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Le dispositif s'adresse à un public répondant aux critères suivants :

- Être en rupture d'hébergement avérée, ou en être menacé (hébergement chez un tiers, état de sur-occupation).
- Disposer d'un minimum de revenus.
- Être engagé dans une démarche d'insertion avec un conseiller d'une Mission Locale.
- Adhérer à l'accompagnement social lié au logement proposé.

En cours d'hébergement, le bénéficiaire doit également témoigner de ses capacités d'autonomisation financière tout en stabilisant sa situation professionnelle.

L'objectif au terme des 24 mois est d'accéder à un logement autonome et pérenne.

Les bénéficiaires du Logement Relais Jeunes

36 logements

16 studettes à l'ADEF de Bonneuil-sur-Marne
20 studettes à l'ADEF de Créteil

43 jeunes bénéficiaires en 2020

Caractéristiques du public ayant intégré un hébergement à l'ADEF

Connaissance des publics

65 % d'hommes
53 % sont âgés de 22 à 26 ans
37 % se trouvaient dans une situation de grande urgence : **SDF, hébergement en hôtel.**

Situation professionnelle et financière

51 % sont entrés dans le dispositif en étant en emploi
41 % étaient en formation professionnelle
39 % disposaient de revenus allant de 501 à 880 €

Au 31/12/2020 ils ne sont plus que 23,2% à bénéficier de ressources comprises entre 501 et 880€ contre 51% avec des revenus supérieurs à 1100€.

Ce constat met en évidence le bénéfice qu'apporte un hébergement stable dans l'insertion professionnelle.

Les sorties du dispositif LRJ

9 jeunes sont sortis du dispositif en 2020, dont 8 bénéficiaient de revenus supérieurs à 1100 €.

8 ont été relogés en logement autonome sur le parc social.

Une personne est repartie dans sa famille en outre-mer.

Les sortants ont tout mis en œuvre pour faciliter une sortie positive en logement autonome, preuve en est la stabilisation de leur situation professionnelle et financière.

La majorité des relogements a été effectuée dans le cadre de la reconnaissance du statut prioritaire DALO (Droit Opposable au Logement des Jeunes) par la Préfecture. L'ensemble des personnes relogées cette année avait un temps de présence supérieur à 24 mois sur le Relais Jeunes. De plus, la plupart d'entre elles ont été positionnées plusieurs fois sur des offres de logement avant d'être validées en commission d'attribution.

La durée moyenne d'hébergement sur le dispositif est de 30 mois.

Les communes de relogement se situent toutes sur le Val-de-Marne sur des logements de type T2 pour 7 célibataires et un T3 pour un couple avec un enfant.

Les dispositifs d'accès au logement temporaire

► La résidence sociale le Stendhal

La résidence sociale Le Stendhal, gérée par **Créteil Habitat**, offre à des personnes en cours d'insertion sociale et professionnelle une solution de logement temporaire adaptée en vue de les accompagner au mieux vers un logement plus pérenne.

Cet hébergement a pour objectif d'apporter aux résidents une stabilité locative qui leur permettra de se concentrer sur les autres aspects sociaux tels que la formation, l'emploi, leur insertion administrative ou encore la santé. Durant tout le temps de l'hébergement (24 mois), nous travaillons en partenariat étroit avec la responsable de la résidence et le personnel du bailleur (gardiens, chargée de gestion locative) afin d'accompagner au mieux les résidents.

Le CLLAJ dispose de 22 logements

14 F1 de 19 à 21 m² pour célibataire

8 F2 de 28 m² pour couple ou famille monoparentale.

Caractéristiques du public accompagné : 30 jeunes suivis en 2020

A l'entrée dans leur logement :

63 % de moins de 26 ans

63 % de célibataires sans enfant

30 % de familles monoparentales

76 % de personnes en emploi (dont 52 % en CDI)

A la sortie de leur hébergement plus de 83 % des jeunes sont en emploi.

Ce constat arrive également dans un contexte d'emploi difficile qui nécessite de saluer la volonté des jeunes hébergés à faire évoluer leur situation mais également le bénéfice qu'une stabilité d'hébergement peut apporter.

Le mouvement des entrées et sorties

8 entrées en 2020

Six célibataires et deux familles monoparentales.

La moyenne d'âge des personnes entrées en 2020 est de 22 ans.

7 personnes en emploi dont 4 en CDI.

1 personne en congé maternité.

10 sorties en 2020

Huit célibataires et deux familles monoparentales.

Sur ces 10 ménages 6 ont été relogés sur des logements autonomes.

4 autres personnes dont une famille monoparentale sont retournées dans leur famille.

Les raisons connues sont liées à des problèmes de santé ou à une trop grande souffrance due au confinement et à l'isolement .

► Le FSH départemental - Fonds de Solidarité Habitat

20 familles suivies

En 2020, 19 de ces suivis concernent le volet « accès dans les lieux », 1 le volet « maintien dans les lieux » (famille monoparentale avec d'importantes dettes de loyer et dettes auprès des impôts).

Concernant ces familles suivies dans le cadre de l'accès :

Pour trois d'entre elles, 6 mois ont été suffisants (installation dans le logement, mise à jour des démarches administratives, prise de conscience des priorités). Pour les autres familles, un renouvellement de 12 à 18 mois a été nécessaire.

Pour 8 familles, l'objectif a été atteint (prise de conscience des priorités, responsabilité quant au statut de locataire), pour les deux dernières la situation restait encore fragile. Un relais a été mis en place auprès de l'assistante sociale pour l'une d'elles. L'autre n'a pas souhaité prendre contact avec une assistante sociale bien que l'objectif n'ait pas été atteint (il existait encore des dettes de loyer quand l'accompagnement s'est terminé).

Dix familles sont encore en cours d'accompagnement au 31 décembre 2020.

Année 2020 : Le télétravail et la priorité du maintien du lien avec les jeunes.



Dès le 1er confinement, l'AIFP s'est mobilisée et organisée pour ne pas perdre le contact avec le public via la mise à disposition par la structure d'un matériel informatique mobile équipé des applications professionnelles.

Nous avons été vigilants sur le maintien des droits des jeunes, et sur la couverture des **besoins de première nécessité** en orientant les jeunes pour des aides alimentaires ou vers un suivi psychologique.

Nous sommes donc surtout et simplement restés **à l'écoute des inquiétudes** des jeunes en les rassurant. Ils sont ainsi venus nombreux au premier dé-confinement, débiter et / ou poursuivre leurs démarches d'insertion ou de recherche de logement.

En effet, pour certains jeunes, si l'entraide familiale a pu tenir un temps, la promiscuité et l'isolement contraint ont eu pour conséquence la **dégradation de l'entente dans leur famille**. Nous en mesurons les effets à posteriori.

Le télétravail a toutefois trouvé ses limites avec notre public. Beaucoup maîtrisent mal le français et sont peu à l'aise dans l'usage des outils numériques... Aussi, il est difficile de faire l'économie d'une vraie rencontre.

PERSPECTIVES 2021

La culture : un projet à maintenir pour des loisirs hors de la maison.

La culture nous semble être un vecteur indispensable pour rompre l'isolement de nos publics. Nous espérons donc, dès que la situation sanitaire le permettra, pouvoir organiser quelques sorties et réintroduire des échanges de proximité entre les jeunes.

L'accompagnement des publics vers l'autonomie numérique.

Nous le constatons d'année en année, une partie de notre public éprouve des difficultés à ouvrir ses droits en ligne, qu'il s'agisse de la demande de logement, de la CAF, des impôts, de Pôle Emploi, de la santé etc... Nous allons renforcer cette aide au sein de nos locaux afin de faciliter l'appropriation des démarches dématérialisées et rendre autonome notre public. Nous allons également nous appuyer sur le réseau des associations, notamment l'association Emmaüs Connect qui s'est implantée sur Créteil mi-octobre 2020.

Des **travaux importants de restructuration** et d'embellissement sur le site de Créteil.

Après avoir rénové le site d'Alfortville en 2020 (mise en peinture de la totalité des locaux), il s'agit en 2021 de rénover les locaux du site de Créteil par une redistribution totale de l'espace suite au déplacement de l'accueil « coté lac » et au renforcement du pôle Garanties Jeunes.

En effet nos objectifs d'entrées en Garantie Jeunes sont doublés en 2021 (250 entrées), et pour faire face à cette hausse considérable nous avons recruté un troisième conseiller.



Financeurs de l'AIFP

Nous remercions l'ensemble des financeurs qui soutiennent l'AIFP dans la mise en œuvre des politiques publiques d'insertion des jeunes et qui contribuent à aider notre structure à déployer des actions particulières sur notre territoire.

FINANCEURS	2020
DIRECCTE Convention d'objectifs et Garantie Jeunes	718 520,00 €
DIRECCTE Garantie Jeunes	84 000,00 €
DIRECCTE Obligation de formation 16/17 ans	17 245,00 €
DIRECCTE (Projet Opale / Insertion des jeunes migrants)	54 900,00 €
DIRECCTE Parrainage	12 200,00 €
Conseil Régional Fonctionnement Mission Locale	283 536,69 €
Conseil Régional Développeur de l'apprentissage	48 803,00 €
GPSEA Fonctionnement Mission Locale	476 020,00 €
Conseil Départemental Fonctionnement Mission Locale	35 452,00 €
Conseil Départemental Micro projet Garantie Jeunes	4 200,00 €
Pôle Emploi Co-traitance demandeurs d'emploi	122 727,16 €
MISSION LOCALE	1 857 603,85 €
GPSEA Fonctionnement CLLAJ	40 035,00 €
Conseil Départemental Fonctionnement CLLAJ	15 000,00 €
DDICS Fonctionnement CLLAJ	7 107,00 €
CAF Relogement allocataires	11 000,00 €
Conseil Départemental Accompagnement social	135 309,31 €
Action Logement Services / Accueil relogement des jeunes	18 080,00 €
CLLAJ	226 531,31 €
TOTAL AIFP	2 084 135,16 €





Siège de Créteil
7, Esplanade des Abyrnes
94000 Créteil
Tél : 01 43 99 28 00
Mail : info@mlplainecentrale.org
Site : www.missionlocale-plainecentrale.fr

www.missionlocale-plainecentrale.fr



facebook : @mlplainecentrale
Twitter : missionlocalepc
Instagram : missionlocaleplainecentrale